

(Re)Découvrir le Parc national de Port-Cros

Hyères, le 6 juin 2024

Pour amorcer cette nouvelle saison, le Parc national de Port-Cros s'organise et propose une offre de découverte et de visites toujours plus variée, sur les îles mais aussi sur l'ensemble de son aire d'adhésion.



Pour accueillir les très nombreux visiteurs en quête de nature, de découverte ou souhaitant pratiquer une activité sportive ou de loisirs, le Parc national se doit de proposer un accueil de qualité pour tous les publics afin de valoriser la découverte des patrimoines, en collaboration avec les collectivités locales.

Des sites d'accueil et une programmation culturelle variée

Les Maisons de Parc national

Elles sont le premier point de contact entre le Parc national et le public sur le terrain. Il en existe trois : une à Port-Cros, une à Porquerolles et un point d'accueil au cap Lardier.
Horaires d'ouverture : La maison de Parc national à Port-Cros est ouverte tous les jours de 9h à 12h45 et de 15h30 à 17h30.

La maison de Parc national à Porquerolles se situe dans le village, elle est ouverte du mardi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Le point d'accueil du Cap Lardier, sur la commune de la Croix-Valmer est ouvert tous les jours de 9h à 12h en juillet et août.

Le Fort du Pradeau, espace de découverte et porte d'entrée sur le territoire du Parc national

Situé à la Tour fondue (presqu'île de Giens), port d'embarquement à destination de Porquerolles, le fort du Pradeau a ouvert ses portes au public fin 2022. Le Parc national a décidé de restaurer ce patrimoine historique et culturel exceptionnel et de l'aménager en vue d'en faire un espace de découverte de son territoire. La visite du site est ainsi une expérience en forme d'immersion qui a été conçue pour être accessible à tous. Expositions, concerts, conférences et projections ponctueront la saison.

Horaires d'ouverture : du 06 avril au 30 juin et du 1^{er} septembre au 03 novembre du mercredi au vendredi de 14 h à 18 h, les samedis et dimanches de 10 h à 18 h, fermé le lundi et le mardi. En juillet et Août, ouverture le mardi de 15 h à 22 h et du mercredi au dimanche de 10 h à 18 h.

Tarifs : Entrée plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €. Proposition de billets couplés avec le Fort Sainte Agathe et pass annuels. Tarifs réduits sur présentation de billets d'entrée au Musée du Niel, Musée de la Banque et Villa Carmignac ainsi que sur présentation du ticket de Bus. En vente sur place et dans les offices de tourisme.

Des visites guidées sont également proposées les samedis d'avril à juin et de septembre à novembre et 2 fois par semaine en juillet et août les mercredis et samedis après-midi à 15h. Les tarifs sont de 12 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de 6 à 18 ans, les moins de 6 ans bénéficient de la gratuité.

<https://www.portcros-parcnational.fr/fr/des-connaissances/patrimoine-culturel/les-forts-et-batteries/le-fort-du-pradeau>

A Porquerolles, le Fort Sainte Agathe

Espace muséographique, le Fort Sainte-Agathe, qui surplombe le village de Porquerolles, propose de découvrir l'histoire de l'île, sa biodiversité, la richesse de ses milieux et les enjeux auxquels elle doit faire face. Le Fort abrite aussi deux œuvres en partenariat avec la Fondation Carmignac.

Horaires et tarifs : Du 27 avril au 30 juin et du 01 septembre au 3 novembre, ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h. En Juillet et août, le fort se découvre en soirée le mardi de 15h à 22h. Prix d'entrée plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €. Proposition de billets couplés avec le Fort du Pradeau et pass annuels. En vente sur place et dans les offices de tourisme. Dans le cadre du partenariat avec la Fondation Carmignac, les visiteurs de la Villa peuvent, sur présentation du billet d'entrée du musée, bénéficier d'une réduction de 50 % sur l'entrée au Fort. En retour, les visiteurs du Fort, sur présentation du billet d'entrée, bénéficient également d'un tarif réduit à la Villa.

Des visites guidées sont également proposées aux visiteurs individuels les mercredis et vendredis matin 10h. Les tarifs sont de 12 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de 6 à 18 ans, les moins de 6 ans bénéficient de la gratuité.

Les visites guidées donnent également accès également au Moulin du Bonheur.



A Port-Cros, le Fort de l'Estissac

Cette année le Parc national, en partenariat avec la ville d'Hyères, propose de découvrir au Fort de l'Estissac, l'exposition « Frères de la côte » réalisée par le photographe Michel Eisenlohr, qui a posé un regard sensible et esthétique sur le patrimoine fortifié de la commune. Horaires et tarifs : Du 5 juin au 30 septembre, ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 17 h. Fermé les lundis et mardis en septembre. Entrée gratuite, des visites guidées gratuites sont proposées tous les jours d'ouverture à 10h30 au départ de la Maison de Parc de Port-Cros.

Partout sur le territoire, les rendez-vous du Parc national

D'avril à novembre le Parc national de Port-Cros invite à découvrir l'ensemble de son territoire à travers un large programme d'animations : les Points Rencontres, les Balades découvertes et les Écrans nature. Ce sont les « Rendez-vous du Parc ». Initialement organisés sur les îles, ces animations se déploient désormais dans les cinq communes partenaires qui se mobilisent pour les accueillir.

- Les Points rencontres sont des sorties naturalistes, des conférences, des balades nocturnes gratuites animées par des agents du Parc national qui proposent de faire découvrir leurs missions et leur territoire au travers de thématiques variées.
- Les Balades découverte sont proposées par les guides et animateurs partenaires pour découvrir l'ensemble du territoire de manière originale. Un large choix de sorties qui ont lieu toute l'année.
- Les Écrans nature sont des projections cinématographiques gratuites organisées en partenariat avec l'association 2000 Regards sous les mers, ces soirées ciné, sur les îles comme sur les communes, sont l'occasion de découvrir les plus beaux documentaires récompensés au Festival international du monde marin Galathéa (Hyères).

L'ensemble de la programmation est à retrouver sur l'agenda du Parc national : <https://www.portcros-parcnational.fr/fr/agenda> et les offices de tourisme du territoire.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Parce qu'ils sont des espaces naturels protégés « citoyens », ouverts à tous et gratuits, les parcs nationaux considèrent que l'accès à leurs territoires doit être offert au plus grand nombre. Faciliter l'accès à la nature aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors grâce à un accueil et des aménagements adaptés, est l'objectif de projets et partenariats multiples. Notamment, « La nature en partage », projet d'accessibilité animé par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) au bénéfice des parcs nationaux français et noué avec GMF (Garantie Mutuelle des Fonctionnaires). Cette volonté se concrétise par des actes : aménagement de plages permettant l'accès en fauteuils roulants, mise à disposition de taxis et de vélos adaptés, pose de plaques en braille au Fort Sainte Agathe, organisation de visites pour les personnes malentendantes au Fort du Pradeau etc.



Le site « Destination Port-Cros Porquerolles », pour préparer sa visite et s'inspirer

Les découvertes et activités dans l'esprit « nature » (randonnées, vélo, plongée sous-marine, randonnées palmées...) en autonomie ou guidées, sur le territoire du Parc national de Port-Cros ont désormais un portail dédié : Destination Port-Cros Porquerolles. <https://destination.portcros-parcnational.fr/>

Mais aussi...

Les garde-moniteurs au contact quotidien des habitants et des visiteurs

Ils sont botaniste, bûcheron, scaphandrier, cordiste... Suivant les lieux et les circonstances, ils endossent l'habit de policier, guide, enseignant, maçon, secrétaire, sauveteur ou conférencier.... Dans les quatre secteurs du Parc national : dans les deux cœurs, mais aussi sur la presqu'île de Giens (Hyères) et au cap Lardier (La Croix Valmer), les gardes moniteurs du Parc national assurent 7 jours sur 7 la surveillance des sites dont ils ont la charge.

Les éco-guides du Parc national, un renfort sur le littoral

En saison, le Parc national met en œuvre des actions de sensibilisation du grand public sur la préservation de l'environnement marin et terrestre et la prévention des risques incendie. Le champ d'intervention s'étend aujourd'hui aux cinq communes du territoire du Parc national au travers du dispositif « Ecoguides du Parc national ».

CONTACTS

Virginie Fernandez

06 31 24 89 24 – virginie.fernandez@portcros-parcnational.fr

Responsable du pôle Accueil - Parc national de Port-Cros

Violaine Arnaud

06 32 37 35 36, violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr

Responsable communication - Parc national de Port-Cros

Au sujet du Parc national de Port-Cros

Feuilletez notre dossier de presse :

<https://www.calameo.com/read/000318363d3090488b9be>